

Georges DUBY 1919-1996

Georges Duby s'est éteint au Tholonet, près d'Aix-en-Provence, le 3 décembre dernier. Sans prétendre lui rendre ici toute la justice qui lui est due, je voudrais simplement rappeler aujourd'hui les principales étapes de sa carrière et esquisser les traits les plus marquants d'une œuvre dont on ne peut qu'évoquer l'exceptionnelle richesse, la diversité, la cohérence aussi.

Il était né à Paris en 1919. Il avait fait ses études secondaires au lycée de Mâcon et ses études supérieures à l'Université de Lyon. Agrégé de géographie en 1942, il fut recruté peu après par le médiéviste Jean Deniau comme assistant et soutint à Paris en 1952, sous la direction de Ch.-Edmond Perrin, sa thèse de doctorat sur *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*. Après un bref passage à l'Université de Besançon, il fut nommé en 1953 professeur à l'Université d'Aix-Marseille où il enseigna jusqu'en 1970, date à laquelle il fut élu au Collège de France sur une chaire d'*Histoire des sociétés médiévales*. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait élu membre ordinaire en 1974, au fauteuil de Ch.-Edmond Perrin. L'Académie française, de son côté, l'avait accueilli en 1987, à la succession de Marcel Arland. Nombreuses sont les académies, françaises ou étrangères, qui l'appelèrent à siéger dans leurs rangs. Nombreuses aussi sont les universités étrangères qui, de la Pologne aux États-Unis d'Amérique et des péninsules méditerranéennes aux pays scandinaves, lui avaient conféré le doctorat *honoris causa*. Il était, entre autres décorations, commandeur de la Légion d'Honneur et avait récemment été élevé à la dignité de grand-croix dans l'Ordre national du Mérite.

Dès 1946-1947, il avait pour premier travail publié dans la revue *Le Moyen Âge* une série d'articles fondateurs sur les justices dans la Bourgogne méridionale aux X^e-XI^e siècles. Les lignes directrices de sa grande thèse de 1952 sur la société féodale dans le Mâconnais y apparaissaient déjà en toute clarté. Avec sa thèse cependant, s'affirmait, d'emblée, la maîtrise de Georges Duby, sa capacité de construction historique à partir de la riche documentation de Cluny, la limpidité de son écriture et la fermeté de sa composition. Prenant appui sur la synthèse de Marc Bloch sur la société féodale, Georges Duby a révélé, je crois, à toute une génération de jeunes historiens le profit que de moins doués que lui pourraient tout de même tirer d'une analyse des structures et des principes de hiérarchisation des sociétés médiévales conduite en profondeur, c'est-à-dire dans les limites acceptées d'un cadre régional. De ce cadre régional, il s'échappait du reste dès

1962 avec son ample synthèse sur *l'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, suivie, quelques années plus tard, de cet autre grand livre conçu dans la même veine sur *Guerriers et paysans — VII^e-XII^e siècles —*, qui demeure le meilleur ouvrage d'initiation au Moyen Âge que je connaisse.

L'année même où il donnait, en 1973, cette somme sur le premier essor de l'économie européenne, il semblait échapper d'autre part à l'histoire des sociétés rurales qui l'avait jusque-là principalement retenu en publiant son *Dimanche de Bouvines*. On a souvent vu dans le *Dimanche de Bouvines* une sorte de retour, sinon à l'histoire-bataille, du moins à l'illustration de l'événement, retour présenté comme bien compréhensible chez un historien qu'aurait quelque peu lassé, en somme, l'histoire des structures. Rien, naturellement, n'est plus faux. Le *Dimanche de Bouvines*, en effet, avec son rigoureux démontage des formalisations du discours historiographique, n'avait pour objet final que de mieux nous faire comprendre, à partir de l'ordre convenu de la bataille, l'ordonnement structural de la guerre et de la paix, la morale des guerriers et, à partir de là, l'idéologie de la société et son système de valeurs. Loin des effets de mode qui nourrissaient alors tant de recherches sur la trifonctionnalité des sociétés indo-européennes, c'est le même besoin d'entrer plus avant dans la compréhension à la fois des principes de hiérarchisation sociale du Moyen Âge féodal et de ses représentations idéologiques qui marquent la parution, en 1978, de son ouvrage sur *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. Celui-ci me paraît être comme la clef de voûte d'un édifice dont l'harmonie n'est perceptible qu'en partant de ses premiers travaux sur la société mâonnaise. Historien des structures d'un monde féodal sans angles morts, Georges Duby n'a négligé aucun objet ni aucune stratégie d'approche de ces structures. Au début de son parcours d'historien, il était passé de l'histoire des structures judiciaires à celle des espaces, des réseaux et des modes de fonctionnement de la seigneurie châtelaine, clairement identifiée par lui comme la structure portante de l'édifice féodal. Mais la seigneurie ainsi conçue a fixé les lignages ; elle a inscrit la noblesse et la chevalerie au cœur du pouvoir aristocratique. Une telle démarche l'a conduit à l'étude conjointe des structures de parenté et de leurs représentations mentales, à celle du mariage et de l'amour, de la sexualité, de la condition féminine et de ce qu'il est convenu d'appeler la vie privée.

Je mesure bien à quel point cette énumération sommaire de thèmes et de travaux rend mal compte de la cohérence d'une œuvre qui me paraît répondre tout entière à deux exigences théoriques majeures. Celle, en premier lieu, de ne négliger aucun type de sources ou de documents — et l'on sait la place de plus en plus grande qu'ont occupée chez lui l'analyse critique des sources littéraires et celle de la production artistique. L'exigence, en second lieu, d'écrire une « histoire continue », pour reprendre son expression, restituant les destins individuels et les événements aux structures, et où l'étude des structures elles-mêmes ne prenait son sens que par celle de leurs interactions.

Dans son *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, écrite par Marc Bloch en 1942 dans les angoisses de la clandestinité, celui-ci appelait de ses vœux la venue d'historiens capables de s'adresser aux hommes avec — écrivait-il — cette « haute simplicité qui est le privilège de rares élus ». On ne saurait douter que Georges Duby ait pleinement répondu à une telle attente. Sa disparition laisse en nous un grand vide qui n'est pas près d'être comblé.

Pierre TOUBERT